

Sommaire

Édito



Chères Pulnéennes,
Chers Pulnéens,

C'est une phrase que l'on entend souvent en décembre :
« **Mais que l'année est vite passée !** » Je ne peux qu'être d'accord.

2023 est déjà là. Voilà presque 3 ans que vous nous avez fait confiance – une moitié de mandat – et je vous en remercie encore.

Une nouvelle année, c'est le **moment des résolutions**. Trop souvent, il s'agit de phrases jetées en l'air à l'occasion de la Saint-Sylvestre, lorsque **l'euphorie festive** met de côté la **lucidité**. Pourtant, ces souhaits, souvent pour nous-mêmes, nous aident et nous maintiennent dans une dynamique d'objectifs.

Alors, pour nous aider, toutes et tous, je vous propose quelques résolutions :

- **Se parler, se regarder, s'écouter ;**
- **Considérer que la différence avec l'autre est un atout et non un problème ;**
- **Critiquer, certes, mais surtout proposer ;**
- **Rendre visite aux gens qu'on aime, plutôt que de leur envoyer un sms ;**
- **S'investir dans la vie collective, au service des autres.**

Ce ne sont là que quelques suggestions, mais ces idées lancées à votre réflexion autoriseraient, une fois la lucidité retrouvée, la **transformation des résolutions en décisions**.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle année 2023.

Marc Ogjez, Maire de Pulnoy

Zoom sur

Fin de travaux pour le terrain de sports synthétique

Portrait

Lou Brunetti

En bref

Sensibilisation à la propreté de la ville

Reconversion du site Carfar

Analyse des besoins sociaux

Bureau des associations

Bravo et merci !

Vous nous avez demandé...

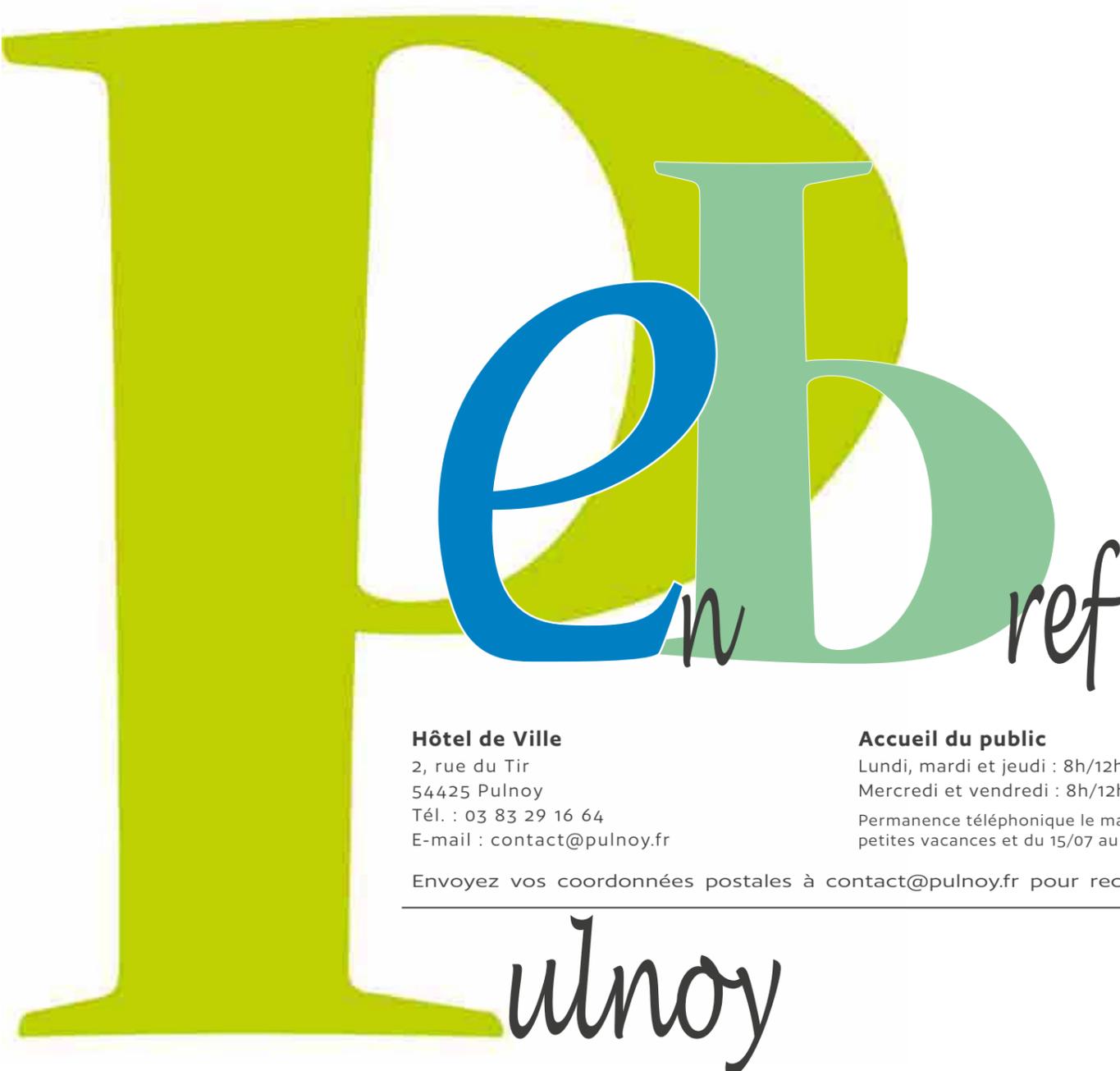
Une forum pour les assistant-es maternel-les, mais pas que !

Plan de fleurissement de la ville

Fourniture d'électricité : un hiver particulier

Vie associative

Dîner-débat des associations



N°147
Janvier 2023

Hôtel de Ville

2, rue du Tir
54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64
E-mail : contact@pulnoy.fr

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8h/12h - 14h/18h
Mercredi et vendredi : 8h/12h - 14h/16h
Permanence téléphonique le matin pendant les petites vacances et du 15/07 au 15/08

Plus d'infos

www.pulnoy.fr



Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr pour recevoir ce magazine uniquement par e-mail.

pulnoy

Pulnoy

Fin de travaux pour le terrain de sports synthétique

Projet phare de la première moitié du mandat, le terrain de sports synthétique, destiné à remplacer le terrain en schiste devenu totalement obsolète, est aujourd'hui opérationnel.

Certes, le calendrier initial a connu quelques aléas en raison de soucis sur le chantier (indépendants de la volonté de la commune), mais les sportifs du FC Pulnoy profitent désormais pleinement de la nouvelle surface de jeu mise à leur disposition : entraînements et matchs s'y déroulent pour le plus grand plaisir des joueurs.

Le nouvel équipement profitera également à d'autres clubs sportifs, ainsi qu'aux écoles et au collège.



L'école élémentaire de la Moissonnerie a d'ailleurs déjà organisé, le 6 décembre dernier, une course solidaire sur place, au profit de Pulnoy Accueil Solidarité.

Il était prévu que le terrain soit construit pour toutes et tous, et c'est le cas !

Un investissement conséquent consenti par la municipalité.

D'un coût global de 1 014 503 euros TTC (dont 986 515 euros TTC pour les travaux et 27 988 euros TTC pour la maîtrise d'œuvre), le financement du terrain de sports synthétique a bénéficié de 490 862 euros TTC de subventions de la part de partenaires extérieurs :

- Fonds d'aide au football amateur (FAFA) : 25 000 euros ;
- Région Grand Est : 215 862 euros (au lieu de 200 000 euros prévus initialement) ;
- Dotation d'équipement des territoires ruraux (État) : 250 000 euros.

La commune est également en attente du versement du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (remboursement d'une partie de la tva versée). Son montant sera connu en 2023.

Le reste à charge pour la commune est financé par l'emprunt.

¹ Comme c'est actuellement le cas pour le terrain d'honneur, dit « terrain vert ».

Détails des montants liés aux travaux

- Terrassement : 357 353 euros TTC ;
- Revêtement et éléments de jeux : 357 653 euros TTC ;
- Main courante, portillons, pare-ballons... : 148 368 euros TTC ;
- Éclairage : 102 543 euros TTC ;
- Prestations complémentaires : 20 598 euros TTC.

Bien au-delà des chiffres, l'aménagement d'un terrain synthétique dans la commune marque le choix délibéré de la municipalité de soutenir le milieu sportif et associatif, et confirme sa volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Construit avec des matériaux respectueux de l'environnement (absence de billes de caoutchouc, par exemple), le terrain de sports synthétique préserve les ressources en eau (absence d'arrosage), ne se tond pas (absence d'usage de machine à moteur thermique). De plus, il n'est pas nécessaire de procéder à un traçage avant chaque match et la fréquence de son utilisation peut être plus importante que celle d'un terrain naturel (pour lequel une période de repos annuelle est indispensable afin de préserver la pelouse¹).

Par cet investissement important, Pulnoy se place au sein du groupe des communes métropolitaines déjà équipées.

Ce nouveau terrain, déjà totalement intégré dans le paysage urbain, est un engagement pour l'avenir.



Sensibilisation à la propreté de la ville

Comme tous les ans, la Ville de Pulnoy a mis un coup de projecteur sur la propreté de son territoire et invité les habitants à respecter davantage leur environnement proche.

La dernière campagne de propreté s'est déroulée du 21 au 27 novembre et a consisté en une série d'affiches marquantes et, comme point d'orgue une Clean walk (marche pour la propreté) samedi 26.

Les affiches, diffusées sur l'ensemble du réseau communal, sur le site internet et sur les réseaux sociaux, ont mis en avant le rôle primordial des citoyens et citoyennes dans la propreté de la cité.

Déchets courants, masques, cigarettes, déjections canines... tous ces dépôts sont abandonnés sur les trottoirs par des habitantes et habitants peu scrupuleux.



Les agents de la commune travaillent, au quotidien, au nettoyage de la voie publique, afin de garder une ville propre. Ils ont une mission d'entretien, à ne pas confondre avec la gestion des incivilités.

C'est dans cet esprit que 4 Pulnéennes et Pulnéens se sont investis dans le nettoyage participatif organisé samedi 26 novembre. Suivant le tracé du parcours prévu pour le défilé de Saint Nicolas dans les rues de Pulnoy, ils et elles ont ramassé l'équivalent de 4 sacs poubelles de détritrus divers.



Merci à ces quatre citoyens et citoyennes qui, avec les élus présents, ont donné de leur temps pour les autres.

Et pour rester dans le thème de la campagne 2022 : il est aisé de critiquer l'image d'une ville, bien plus que de s'engager pour l'améliorer...

Analyse des besoins sociaux

La Ville souhaite connaître les besoins réels de sa population. Un questionnaire dédié sera distribué mi-janvier.

Inutile de se déplacer en mairie : le questionnaire sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Pulnoy à compter du 16 janvier !

Rédigée conjointement avec la société Dunamis conseil, cabinet d'ingénierie sociale, l'enquête porte sur le quotidien des Pulnéens et des Pulnéennes, à travers plusieurs thématiques telles que le logement, la composition et les ressources du foyer, les loisirs, la santé, l'accès au droit...

Le questionnaire est totalement anonyme et son analyse sera réalisée exclusivement par la société Dunamis conseil.

Fortes des résultats de cette enquête, la municipalité pourra orienter l'action des services municipaux afin de répondre toujours plus précisément aux besoins et attentes de la population.

La Ville répondra aux besoins dont elle aura connaissance. Les habitants doivent donc saisir l'opportunité de s'exprimer.

Plus le nombre de questionnaires rendus sera important, plus la voix de la population pourra être entendue.

Reconversion du site Carfar

Les travaux ont débuté sur l'ancien site industriel voué à accueillir des logements.

Le projet dit « CARFAR » entre dans une nouvelle phase et les informations diffusées sur la page Facebook® de la Ville mi-octobre ont provoqué quelques étonnements. Pour y répondre, voici les éléments du dossier connus alors que nous rédigeons ces lignes (mi-novembre).



À ce jour, le bâtiment et le terrain sont toujours la propriété privée de la société CARFAR.

Au regard de l'urbanisme, le secteur n'est pas concerné par le permis de démolir ou autres formalités. Le propriétaire a choisi, pour des raisons de salubrité et de sécurité, de procéder sans plus attendre à sa démolition, sous sa responsabilité.

De la même manière, le désamiantage n'est pas soumis à autorisation communale. La commune en a toutefois été informée par soucis de transparence.

En parallèle, et depuis l'origine, le propriétaire et la commune ont poursuivi le travail mené avec l'opérateur du projet initial. Néanmoins, ce dernier a décidé de ne pas poursuivre son projet, sans en avertir la municipalité au préalable.

La commune, réaffirmant avec fermeté son intention de modifier la destination de ce secteur industriel en secteur d'habitat et de faire aboutir le projet comme annoncé lors du précédent mandat, a accompagné ces dernières semaines le propriétaire du site dans la recherche d'un nouvel opérateur pour mener à bien ce dernier.

La commune s'est également assurée que les caractéristiques essentielles demeurent inchangées (logements privés en accession à la propriété, application des règles du Plan Local d'Urbanisme identiques à l'habitat environnant...).

Le nouvel opérateur et la commune (en lien avec la DREAL et la Métropole), ont accompagné CARFAR dans la régularisation de la procédure de cessation d'activité en cours de finalisation. Ces éléments en mains et validés par les autorités compétentes, la commune engage actuellement avec la Métropole la modification du document d'urbanisme (PLU).

À ce stade, le projet étant encore en cours de discussion avec la municipalité, sa version actualisée sera présentée, en temps et en heure à la population.

En conclusion, l'allongement du délai concernant ce dossier est dû à la sécurisation des procédures réglementaires de cessation d'activité.



Les questionnaires devront être déposés **avant le 28 février** dans l'une des urnes situées :

- en mairie,
- au centre socioculturel,
- au centre de rencontre,
- sur le stand de l'association pour la promotion du marché,
- dans les locaux de l'accueil périscolaire de la Masserine.

Il est également possible de répondre en ligne : www.pulnoy.fr.

Bureau des associations

L'adresse e-mail de contact a changé.

L'adresse e-mail buas@pulnoy.fr n'est plus en service.

Désormais, afin de simplifier la gestion des divers messages électroniques reçus par les agents d'accueil de la mairie, une seule adresse e-mail à retenir pour toute question relative à la vie associative : l'adresse générique de l'hôtel de ville, **contact@pulnoy.fr**.



Bravo et merci !

Le char réalisé par les bénévoles du Comité Animations et Loisirs (CAL) a fait sensation !



Samedi 3 décembre dans les rues de Nancy, puis dimanche 4 dans celles de Pulnoy, les bénévoles du CAL ont présenté leur création au public, à l'occasion des défilés de Saint Nicolas.

Bravo et merci à eux pour les heures et l'énergie investies dans cette réalisation !

Vous nous avez demandé...

Pourquoi Pulnéennes et Pulnéens ne sont-ils jamais invités aux cérémonies d'inauguration officielles ?

Pour des raisons évidentes d'organisation et de sécurité, il n'est pas possible de convier l'ensemble de la population à toutes les cérémonies d'inauguration.

Selon le sujet et le protocole, la liste des invités peut être plus ou moins longue mais, dans tous les cas, sont invités :

- les officiels élus (métropole, département, région, députés, sénateurs, etc.),
- les élus du conseil municipal (majorité et opposition, soit 27 personnes),
- les financeurs (tous les organismes ayant versé une subvention ou contribué, de près ou de loin, à la promotion du projet),
- les acteurs du projet (architectes, maîtres d'œuvre, entreprises...),
- les acteurs de la vie sociale Pulnéenne (présidents d'association et de conseils de quartier, soit 44 personnes).

Nous en sommes déjà, au minimum, à 80-90 personnes !

Viennent s'ajouter, si le thème s'y prête :

- les élus du conseil municipal d'enfants (soit 20 personnes),
- les directrices et directeur d'école (soit 4 personnes).

Pulnéens et Pulnéennes ne sont pas oubliés pour autant.

Par exemple, si l'inauguration du centre socioculturel a bien eu lieu en fin de matinée en présence des invités, l'après-midi entier a été consacré à une opération portes ouvertes, avec 2 spectacles gratuits et des visites guidées menées par des élus.

Pour le terrain de sports synthétique : tout un chacun peut se rendre sur place aux heures d'ouverture du complexe sportif J. Anquetil.



Un forum pour les assistant·es maternel·les, mais pas que !

Le lien, Relais Petite Enfance (RPE) de Pulnoy, organise un forum à destination de toute personne étant en contact avec un jeune enfant.

À cette occasion, de nombreuses animations, toutes en lien direct avec la petite enfance, seront proposées au public.

Le forum s'adresse à un large public :

- Les assistant·es maternel·les partageront une matinée conviviale ponctuée d'informations et d'échanges autour de leur métier ;
- Les familles seront invitées à participer au rendez-vous des professionnels, à découvrir la réalité de la profession des assistant·es maternel·les et à partager des animations ludiques avec leurs enfants ;
- Les futur·es professionnel·les pourront découvrir les différentes facettes du métier et les formations qui permettent d'y accéder.

De nombreux partenaires seront présents pour animer les trois pôles du forum : information, prévention et équipement.

Pôle information

- ➔ *Protection Maternelle et Infantile (PMI)* : présentation réunion d'information, agrément
- ➔ *IRTS* : présentation de la formation et de ses modules

➔ *Particulier Emploi* : formations, retraite, contrat de travail...

➔ *GRETA* : présentation des formations IPERIA et du CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance

➔ *EDUMIAM* : organisme de formation à distance

Pôle prévention

➔ *Association Sécurité* : Voyager dos à la route

➔ *Association Les rires d'Anna* : MIN - Mort Inattendue du Nourrisson (Infirmière aux urgences pédiatriques)

➔ *Association Prévention Maif* : Accidents domestiques

➔ *Association Nos Ouistitis portés* : Comment accueillir un bébé allaité ?

➔ *Prévention 0 déchets* : Liniment et couches lavables (Métropole du Grand Nancy)

➔ *Initiation aux gestes qui sauvent* sur le nourrisson, l'enfant et l'adulte (Ville de Pulnoy)

Pôle équipement

➔ *Librairie L'Autre Rive* : ouvrages jeunesse

➔ *L'école des Loisirs* : abonnement littérature jeunesse

➔ *Callicéphale* : kamishibais

➔ *Gabi, infini et au-delà* : créatrice de textiles pour enfants

Tout au long de la matinée différents ateliers seront également proposés.

• Mini-conférence : « Les différents partenaires et les offres de service » ;

• Cercle de parole : « L'allaitement » ;

• Sophrologie : « Atelier zen, avoir des outils pour retrouver la sérénité » ;

• Lecture de Kamishibais (petit théâtre portatif avec planches cartonnées illustrant le récit).

À 11h30 : concert de clôture de Jean-Michel Rey et compagnie.

Forum des assistant·es maternel·les

Samedi 28 janvier, de 9h30 à 12h

Centre socioculturel - Pulnoy

Plan de fleurissement de la ville

Pour répondre à la réalité climatique, priorité sera désormais donnée aux plantes vivaces.

La sécheresse que notre région – comme tant d'autres – a subie cet été, a conduit le préfet de Meurthe-et-Moselle à prendre des mesures drastiques pour préserver les ressources en eau. On se souvient notamment de l'interdiction totale d'arrosage.

La Ville de Pulnoy a, comme la grande majorité de ses habitants et habitantes¹, respecté la réglementation et a cessé tout arrosage des pots et espaces fleuris répartis sur l'espace public.

Au-delà de cet épisode qui, vraisemblablement, sera amené à se reproduire, une réflexion a été engagée quant aux plans de fleurissement de la commune à venir : les plantations de fleurs dites « annuelles » sont-elles toujours légitimes ?

Soucieuse de contribuer à la préservation de l'environnement et consciente de la nécessité impérieuse de réduire sa consommation d'eau, la municipalité a pris des décisions visant à associer, toujours davantage, le fleurissement de la ville et le respect de l'espace naturel.

Ainsi, les fleurs plantées en pots ne résistant pas à la sécheresse, leur suppression quasi-totale a été décidée. Ne resteront que les pots situés autour de la mairie et de la maison des jeunes.

Progressivement, les plantes annuelles seront remplacées par des vivaces, plus résistantes aux variations climatiques et moins gourmandes en eau.

Dès 2023, les vivaces représenteront 60 % des espaces fleuris, et cette part augmentera au fil des années.

Cette transition nécessitera un peu de patience de la part des Pulnéennes et Pulnéens. En effet, les plantations se faisant en automne, certains parterres ne seront pas fleuris l'été prochain, tel que celui situé à l'entrée de la rue Albert Lebrun, par exemple.

Les agents des espaces verts, impliqués et volontaires pour cette opération, procéderont à des mises en espace associant paillage de couleur, gravier et divers matériaux, pour garantir l'esthétique des plantations. Les habitudes sont appelées à changer, mais le budget alloué reste le même.

Le réchauffement climatique est une réalité. La commune se doit de participer à la préservation du vivant et des générations futures.



¹ Nous remercions celles et ceux qui, conscients de la nécessité d'un effort collectif, ont respecté les préconisations préfectorales.

Fourniture d'électricité : un hiver particulier

Depuis plusieurs semaines, le sujet est dans tous les médias nationaux : le risque de manque d'énergie et les délestages envisagés.

Pour ne pas en arriver à cette extrémité, l'Etat et les différents organismes compétents proposent des dispositifs et écogestes permettant à chacun de réduire sa consommation.

Pour commencer, nous devons changer nos habitudes : « Je baisse, j'éteins, je décale ».

Depuis le 1^{er} janvier et dans le cas où le réseau RTE ne parvient pas à fournir suffisamment d'électricité pour satisfaire la demande nationale, des coupures peuvent être effectuées. Cette action, nommée délestage, intervient sur des périodes de deux heures consécutives maximum et sur des tranches horaires¹ restreintes :

- de 8h à 12h ;
- de 18h à 20h.

Tout ou partie de la ville peut être concernée (secteur d'environ 2000 abonnés raccordés à une même ligne).

Elles peuvent être annoncées à la population² 3 jours avant l'interruption, voire la veille.

Des outils existent pour s'informer et se préparer aux coupures (cf. Fonctionnement d'une alerte). Les usagers sont invités à les consulter vers 17h. Grâce à eux, l'utilisateur sait s'il est concerné par d'éventuelles coupures juste en indiquant son adresse postale.

Les outils de communication de Pulnoy se feront dans tous les cas les relais des alertes.

Que passe-t-il à Pulnoy en cas de coupure ?

- Les feux tricolores de circulation ne fonctionnent plus,
- les établissements scolaires sont fermés,
- les services habituels de la mairie (état civil, urbanisme...) ne sont plus assurés,
- la téléphonie dite « IP » (par internet) ne fonctionne plus, rendant la mairie injoignable,
- les antennes de téléphonie mobile peuvent être désactivées,

- la crèche et le relais petite enfance sont fermés,
- la cellule de crise municipale est activée par le maire : agents et élus sont actifs pour la gestion de la période de délestage.

La Ville de Pulnoy s'investit pour garantir à l'ensemble des Pulnéennes et des Pulnéens la plus grande sécurité durant les délestages : élus et agents ont conçu, à la demande de M. le Préfet, un plan d'action permettant d'éviter toute improvisation.

Tout est mis en place pour aider les habitants et les habitantes, surtout les plus fragiles.

- Depuis mi-décembre, les agents du service toutes générations appellent les personnes inscrites sur le fichier des personnes fragiles afin de s'assurer qu'ils ont bien les informations et le matériel nécessaire à leur sécurité ;
- La police municipale sera sur le terrain pour garantir la sécurité des biens et des personnes et, par exemple, prévenir les éventuels problèmes de circulation (absence de feux)³ ;
- Le service communication diffusera des messages dès l'annonce du risque d'alerte⁴. Depuis le 14 décembre, des posts Facebook à vocation pédagogique informent des différents dispositifs et gestes à adopter pour endiguer la tension du réseau ;
- Des visites au domicile des personnes les plus fragiles seront assurées par des élus et des agents.

Que faire lors d'une coupure ?

Les consignes sont données à échelle nationale :

- Sortir ou se déplacer le moins possible durant les périodes de délestage ;
- Utiliser en priorité des points de lumière à piles ou rechargeables ;
- Ne pas tenter de prendre les ascenseurs.

Anticiper les coupures

Le service toutes générations se tient à la disposition du public pour organiser une assistance, une présence.

Toute personne ressentant une appréhension à l'idée d'une coupure est invitée à contacter le 03 83 29 87 90.

Fonctionnement des alertes

Pour se tenir informé des risques de coupure, le site internet monecowatt.fr et l'application Ecowatt (Play store, App Store) sont essentiels.

- J-3 : Une coupure est envisagée, une communication spécifique est mise en place pour inviter Pulnéennes et Pulnéens à plus de sobriété électrique, voire à se préparer à une période de délestage.
- J-2 : Si l'alerte se confirme, les appels à la sobriété se répètent.
- J-1 : annonce de la fin de l'alerte ou, au contraire, confirmation. Dans ce 2nd cas, les informations précises (lieu, période...) sont diffusés, ainsi que les consignes de sécurité et le lien internet renvoyant vers l'ensemble des informations nécessaires sur vers le site de la Ville.

Les périodes de délestage constitueront un dernier recours et tout sera fait pour les éviter. Habitants et habitantes sont invités à agir dans leurs gestes quotidiens pour éviter d'en arriver là.

NB : Concernant la restauration scolaire et le service périscolaire, la procédure mise en place en cas de délestage n'est pas connue à l'heure où nous rédigeons ces lignes (15 décembre). Des précisions sont attendues de la part de la Préfecture. Le site internet de la commune est à surveiller, les informations y étant régulièrement mises à jour.

¹ Ces créneaux correspondent aux pics de consommation observés sur le territoire national.

² Les personnes dépendantes de systèmes de santé indispensables (respirateurs...) sont prises en charge par l'Agence Régionale de Santé (ARS)

³ Pour rappel : lorsqu'un feu de circulation ne fonctionne pas, c'est le panneau fixé dessus qui fait foi.

⁴ Le service SMS de la commune sera évidemment un vecteur essentiel de l'information. Inscription en mairie ou sur www.pulnoy.fr

Lou Brunetti

La jeune cavalière a été sacrée championne de France en CSO As Poney 2D Minime et moins Excellence.

Agée de seulement 13 ans et scolarisée en classe de 4^e au collège Edmond de Goncourt de Pulnoy, Lou s'est particulièrement illustrée l'été dernier, à l'occasion du championnat de France d'équitation. Dans son communiqué de presse, la Fédération Française d'Équitation (FFE) relate sa performance : « Faisant preuve d'une régularité à toute épreuve, la cavalière de 13 ans et sa ponette n'ont pas fait tomber la moindre barre du championnat. [...] Le duo a conservé la tête lors de la finale en signant un troisième parcours parfait. La médaille s'est décidée lors d'un barrage à dix concurrents. De nouveau, Lou et Diana ont été exemplaires en prenant tous les risques et en signant le chronomètre le plus rapide, synonyme de victoire ! »

En selle dès ses 6 ans, Lou a fréquenté les centres équestres de l'ASPTT et du Piroué à l'occasion de stages, mais c'est au Haras du rucher, à Armaucourt, qu'elle a choisi d'être licenciée, marchant ainsi dans les pas de sa mère.

Passionnée et déterminée, elle s'entraîne 4 fois par semaine avec sa ponette, Diana VIP des Embets, avec laquelle elle entretient une relation de confiance depuis 3 ans.



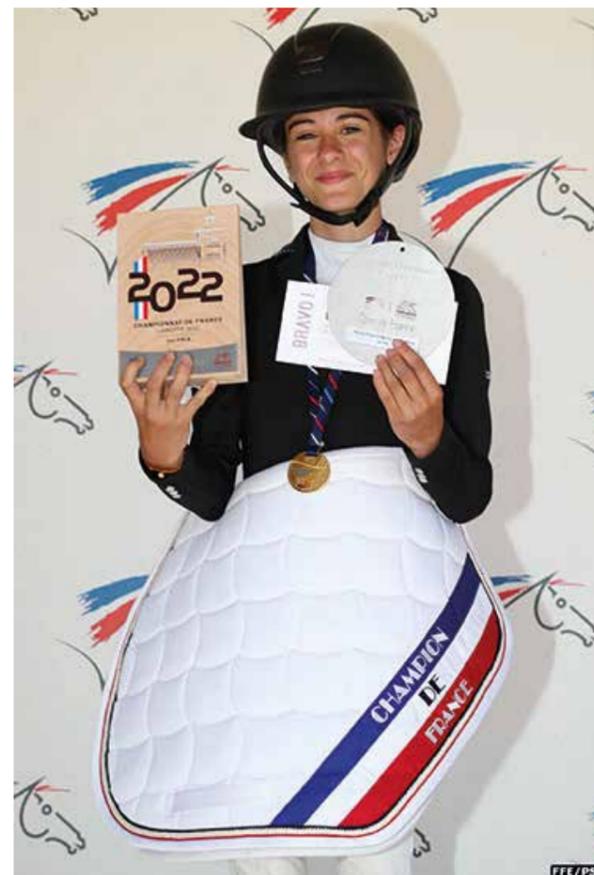
Titulaire du galop 7¹, Lou a débuté la compétition il y a 5 ans, ce qui a permis aux deux complices de multiplier les déplacements principalement dans le Grand Est, mais aussi à Mâcon ou encore dans le Loir-et-Cher pour cette 27^e édition du championnat de France. Les trajets ne leur font pas peur, ni à l'une, ni à l'autre : « Le voyage se passe bien pour moi et la ponette, même si c'est long parfois. »

Lou fait la fierté de ses parents, mais aussi celle de ses coachs !

« Lou a un sens inné de l'abord de l'obstacle. J'ai beaucoup de plaisir à l'amener vers le haut niveau. Elle a validé avec succès ses premiers championnats de France puisqu'elle a également terminé 5^e des As à Mâcon fin mai. On espère pouvoir l'amener chaque année vers un niveau supplémentaire », a déclaré son coach du Haras du Rucher, Arnaud Barbier. Des propos complétés par Alexandre Turpin, qui accompagne Lou en concours poneys et qui s'est occupé d'elle à Lamotte-Beuvron : « Tout se joue au mental. Lou a gardé sa concentration et son envie de réussir tout au long du championnat. Ce petit couple est merveilleux. »

Son esprit sportif s'exprime également au collège, où elle participe aux sections handball et athlétisme de l'UNSS.

¹ En équitation, les niveaux de compétences sont reconnus en termes de "Galop", allant de 1 à 9, les niveaux 8 et 9 étant dédiés aux pratiques professionnelles.



Vie associative

Dîner-débat des associations

Rendu impossible par la crise sanitaire, ce rendez-vous annuel a de nouveau pu être organisé le 30 novembre dernier.

Cela faisait trois ans que le traditionnel dîner-débat des associations n'avait pas eu lieu. Les convives en ont été d'autant plus heureux de pouvoir, enfin, se retrouver.

Mercredi 30 novembre, les présidents et présidentes des associations pulnéennes ont donc répondu à l'invitation du maire et du conseil municipal et se sont retrouvés au centre socioculturel pour un moment à la fois studieux et chaleureux.

Au menu : les tarifs et conventions de mise à disposition des salles, les dossiers de subvention, les canaux de communication et un temps de discussion ouvert. Les associations ont notamment exprimé leur souhait de voir la création d'un moyen de communication entre elles.

Représentants des associations et élus se sont réjouis de ces retrouvailles.

La soirée s'est terminée par un repas partagé en toute convivialité.



Agenda

Janvier

Samedi 14 - dès 14h30
Assemblée générale de l'Association pour le Développement de Loanga (ADL)

Entrée libre - Centre de rencontre

Lundi 16 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité

Participation libre - Espace socioculturel de Seichamps

Chaque jeudi, du 19 janvier au 9 mars - de 10h30 à 11h30*

Chauffe citron, jeux de mémoire organisés par la Ville de Pulnoy

12 € pour les 6 séances

Samedi 21 - de 14h à 17h*
Ciné-goûter toutes générations, organisé par la Ville de Pulnoy

Centre socioculturel - 2 € / pers.

Samedi 28 - de 9h à 12h
Forum des assistant-e-s maternel-les organisé par la Ville de Pulnoy

Information, prévention et équipement
Entrée libre - Centre socioculturel



Février

Vendredi 3 - dès 20h
Assemblée générale du Comité de jumelage

Entrée libre - Centre socioculturel, salle n°1

Lundi 6 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité

Participation libre - Salle partagée de Saulxures-lès-Nancy

Samedi 11 - de 8h45 à 15h
Atelier culinaire truffé, organisé par Truffe 54 Lorraine
35 € / pers. non adhérent - 45 € / pers. adhérent
Sur inscription avant le 03/02 : poutot.patrick@neuffr ou 06 71 20 50 99 - Centre socioculturel

Samedi 11 - de 14h à 17h*
Ciné-goûter toutes générations, organisé par la Ville de Pulnoy

Centre socioculturel - 2 € / pers.

Lundi 13 - de 16h à 19h30
Collecte de sang, organisée par l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole et l'Établissement Français du Sang
Don possible pour les 18 ans et +
Ouvert à tous - Centre socioculturel

Dimanche 19
Défilé d'anniversaire des 120 ans du carnaval de Gau-Odernheim, voyage organisé par le Comité de jumelage
Ouvert à tous - Plus d'infos auprès de l'association

Lundi 20 / Mardi 21
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussée

Samedi 25 - dès 19h30
Soirée africaine, organisée par ADL
Sur réservation auprès de l'association - Centre socioculturel

Lundi 27 - 18h30
Conseil municipal
Ouvert à tous - Hôtel de ville

Mars

Lundi 6 - dès 18h30
Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité

Participation libre - Centre de rencontre

Samedi 11 - de 8h45 à 15h
Atelier culinaire truffé, organisé par Truffe 54 Lorraine
35 € / pers. non adhérent - 45 € / pers. adhérent
Sur inscription avant le 03/03 : poutot.patrick@neuffr ou 06 71 20 50 99 - Centre socioculturel

Samedi 11 - de 14h à 17h*
Ciné-goûter toutes générations, organisé par la Ville de Pulnoy
Centre socioculturel - 2 € / pers.

En images

Festivités de fin d'année du relais petite enfance Le lien

Pas moins de 3 spectacles ont été proposés, dont 2 étaient ouverts non seulement aux assistant-es maternel-les et aux parents employeurs, mais aussi à tous les parents de jeunes enfants de Pulnoy, Seichamps et Saulxures-lès-Nancy.



Libre expression politique

Pulnoy Demain Ensemble

Ca-SU-FFIT !!!!

Ce n'est pas en répétant inlassablement les mêmes contre-vérités qu'elles deviennent réalité. « L'autre voix », s'évertue depuis le début du mandat, en dépit de nos démentis, à répéter les mêmes arguments fallacieux. Sans doute inspiré par la méthode COUE (ou d'autres ?), ce groupe espère que ces rumeurs resteront gravées dans l'esprit de nos habitants. Cela doit cesser!

Pour la énième fois :

- Le temps de parole a effectivement été écourté pour permettre aux conseils municipaux de se dérouler dans des conditions plus sereines et constructives. Si nos oppositions avaient joué le jeu d'être raisonnable et objective (comme dans beaucoup d'autres communes) cette disposition n'aurait eu aucune raison d'être.

- Les indemnités de monsieur le Maire sont du même niveau que celles de ses prédécesseurs.

- Avec un changement de majorité à la métropole et la nouvelle loi climat et résilience qui a fixé l'objectif du zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050 ainsi qu'une réduction de moitié du rythme de consommation d'espaces d'ici à 2031, le projet Golf Habitat est devenu caduque (L'absence du moindre engagement de travaux y a contribué largement...). Depuis, nous travaillons dans le même esprit du projet initial. Les projets Ferme BELIN et CARFAR se poursuivent malgré de nombreuses difficultés administratives et juridiques, et « l'autre voix » en est informé! Chacun pourra constater par ailleurs que depuis 2018, où rien ne s'était passé, notre majorité a fait bouger les choses puisque depuis peu, le terrain est nettoyé.

- Le terrain de sport synthétique coutera aux alentours d'un million d'euros, et pas plus ! Il sera subventionné à hauteur de 60 % (pour information le centre socio-culturel n'en aura eu qu'à peine 19 suite au travail de l'administration précédente, et que la nôtre traite encore aujourd'hui). « L'autre voix » encore une fois le sait et avait même cautionné cette partie de notre programme avant leur décision de faire sécession, sans doute là un défaut de mémoire. Ce projet, s'il n'avait pas été fait cette année, n'aurait jamais vu le jour dans les années à venir au vu de la tendance inflationniste actuelle. Voilà un dossier qui se termine, les choix ont été faits, les promesses sont tenues, et beaucoup de personnes s'en réjouissent...

- Comme nous l'avons précisé à plusieurs reprises, la fameuse réserve d'un million a servi pour partie en 2021 à payer les travaux de rénovation du socioculturel, (1,6 million d'€ commencés lors du précédent mandat) Donnons maintenant les chiffres publics (CF délibérations du 29/06/20, du 29/03/2021 et du 27/06/22) sur la « calamiteuse » gestion du budget.

En 2020, pour l'année 2019 : nous avions en réserve effectivement 1 124 026,99€. En 2021, pour l'année 2020 : 1 141 630,89€. Année, rappelons-le, où les travaux n'ont pu se terminer en raison du COVID. Nous vous laissons ici apprécier à quel point nous avons tellement « dépensé ». En 2022, pour l'année 2021 : 787 864,18€ baisse due aux travaux du socioculturel. CQFD !

Pas besoin de calculatrice pour démontrer que le mensonge et la rancœur sont bien les moteurs de « l'autre voix » ... ou bien la jalousie.

Cet acharnement n'a qu'un but, discréditer le maire actuel afin de propulser un candidat déjà choisi par « l'autre voix », il est réellement dommage que cette aspect politique, pour ne pas dire partial, finisse par semer le trouble. Lors des prochaines élections municipales, les Pulnéens jugeront sur pièce.

Six années se seront écoulées et ce sera soit un satisfecit, soit une volonté de changement qui sera décidé par les seuls habitants de Pulnoy respectueux de la République, et personne d'autre!

Le groupe majoritaire

Pulnoy autrement

BILAN DE L'ANNÉE MUNICIPALE 2022 ...

C'est par ce simple QUIZ que notre équipe vous invite à réfléchir au bilan 2022 de la gestion municipale de notre commune ...

Les 10 questions :

1. Qui a payé et payera encore le prix fort des départs provoqués (par limogeage ou évincement de personnel) ou volontaires (personnel soucieux de fuir l'ambiance délétère) ?

2. Qui a organisé sans réserve le muselage de ses opposants (réduction drastique des temps de parole des conseillers d'opposition en conseil municipal, refus des visios en commission, interdiction des illustrations et des variations de caractères dans les publications municipales, limitation des prises de parole du public en fin de CM aux seuls sujets abordés en séance, ...) ?

3. Qui a contribué à l'enlèvement des dossiers sensibles d'urbanisme (Habitat-golf, site Cafar, site ferme Belin) pour les reprendre tardivement à son compte et selon sa seule vision, sans la moindre concertation ?

4. Qui a favorisé inconsidérément l'externalisation de services par facilité et aux dépens de la préservation d'activité de nos services internes publics (service des repas à la cantine et encadrement du temps périscolaire, entretien des espaces communaux, ...) ?

5. Qui a laissé sans réponse pendant des mois les nombreuses questions posées dans les courriers ou courriels de nombreux habitants de la commune ?

6. Qui a utilisé de manière inadaptée la communication numérique sur FB (messages particuliers, absences de réponse aux commentaires des Pulnéens, ...) ?

7. Qui a manqué de vision et n'a proposé aucun projet réfléchi concernant la sobriété énergétique de la ville et le développement d'énergies renouvelables sur son territoire ?

8. Qui n'a pas invité la Police Municipale à dialoguer avec la population mais s'est au contraire plutôt soucier de leur rôle répressif ?

9. Qui n'a pas cru bon de s'intéresser régulièrement aux réflexions et propositions des représentants de nos quartiers (conseils de quartiers) et ne l'a exceptionnellement fait que sous la contrainte de multiples interpellations ?

10. Qui s'assoit sur le « respect des protocoles » d'invitation (invitations oubliées des présidents des conseils de quartiers aux cérémonies, invitations d'élus par un courrier destiné aux associations, ...) ?

Vous ne manquerez sûrement pas d'y trouver réponse ...

Tous nos vœux pour une année municipale 2023 plus sereine.

Les élus du groupe minoritaire Pulnoy autrement sociale et écologique

Site/Blog pulnoyautrement.unblog.fr - **Page FB** pulnoyautrement

L'Autre Voix

MOI, MAIRE DE PULNOY ...

En ce début d'année, nous vous proposons une tribune un peu « décalée » : fermez les yeux et imaginez Monsieur Ogiez, Maire de Pulnoy, la plume à la main, résumant ainsi ses 3 premières années de mandat :

« - Moi, Maire de Pulnoy, je ne supporte ni le débat démocratique ni les personnes qui ont un autre point de vue que le mien. J'ai donc décidé de réduire le temps de parole de l'opposition en conseil municipal et interdit au public de prendre librement la parole à l'issue de la séance,

- Moi, Maire de Pulnoy, j'ai décidé de manager autrement et peu m'importe si 12 agents municipaux sont partis depuis 2 ans et que les arrêts maladie ont augmenté de 200% en 2021 dans les services,

- Moi, Maire de Pulnoy, je me suis engagé, dans mon programme, à mettre la démocratie participative et le citoyen au cœur de mon mandat. Cependant, je n'ai que faire de la concertation, des propositions des conseils de quartiers et des citoyens. Je décide SEUL, et de toute façon je déclare en conseil municipal que la démocratie participative n'est qu'une mode,

- Moi, Maire de Pulnoy, j'ai fait voter en conseil municipal une augmentation de mes indemnités de fonctions de 13% par mois,

- Moi, Maire de Pulnoy, j'ai abandonné les grands projets d'urbanisme de mon programme que j'avais pourtant approuvés en tant qu'adjoint de l'ancien maire, Madame Piccoli,

- Moi, Maire de Pulnoy, j'ai fait construire un terrain de foot synthétique à 1,1 million d'euros. Il n'y aura donc plus assez d'argent pour financer d'autres projets importants telle que la rénovation thermique des bâtiments municipaux et scolaires, des équipements associatifs, des cours d'école ...

- Moi, Maire de Pulnoy, mes expressions préférées sont « on fait du bon boulot » et « ce n'est pas moi, c'est la Métropole »,

- Moi, Maire de Pulnoy, j'ai adopté, dès le début de mon mandat, la politique du quoi qu'il en coûte. J'ai déjà réussi à diviser par 2 le million d'euros de réserves laissé par mon prédécesseur, Mme Piccoli. Je ne réalise aucune projection pour connaître combien il en restera à la fin de mon mandat. »

Nous espérons vivement qu'avant d'entamer la 2^{ème} partie de son mandat, le Maire proposera un bilan de mi-parcours aux Pulnéens, qui démontrera malheureusement que seulement un peu plus de 20% des promesses sont tenues en utilisant 50% des réserves budgétaires épargnées par la saine gestion du maire précédent.

A l'aube de cette nouvelle année et des bonnes résolutions, nous n'espérons plus qu'il saura engager un virage à 180° pour modifier radicalement sa façon de « gouverner ».

Malgré ce triste constat local et toutes les difficultés liées aux différentes crises vécues ces derniers temps, nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle année 2023 et vous assurons que nous mettrons toute notre énergie à construire un avenir meilleur pour Pulnoy.

Mail : lautrevoixpulnoy@gmail.com – Facebook : L'Autre Voix – @AutreVoixPulnoy · Groupe



Le maire, le conseil municipal et les agents territoriaux vous souhaitent une bonne et heureuse année !